



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
UNITÉ DE GÉNÉRALISATION DU SECONDAIRE

CURRICULUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

1^{ère} ANNÉE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Septembre 2015

SOMMAIRE

I.	FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE	2
II.	BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI	2
III.	MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	3
	3.1 Mission d'Instruction	3
	3.2 Mission de formation à la vie sociale	3
	3.3 Mission de qualification	4
IV.	OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	4
	4.1 Objectifs	4
	4.2 Principes	5
V.	COMPETENCE TERMINALE	5
VI.	ÉVALUATION	6

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

- v L'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien. Elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l'identité et la culture nationales. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjugés des valeurs culturelles du pays ;
- v L'éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
- v L'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme- citoyen -producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les fils et filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

1. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socio-économiques nationales.
2. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
3. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

Tel qu'il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1 MISSION D'INSTRUCTION

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l'esprit critique et vigilant à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité d'approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.2 MISSION DE FORMATION À LA VIE SOCIALE

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- § une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier, par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;
- § une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.
- § une dimension spirituelle et d'engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s'enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d'une vision de l'existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l'individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire

3.3 MISSION DE QUALIFICATION

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d'unification – et l'enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

4.1 OBJECTIFS

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;
- réaliser l'orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats aux examens officiels ;
- préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et/ou accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4.2 PRINCIPES

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l'élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.
- c) L'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
- d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
 - ii) des compétences spécifiques à développer par chaque élève en fin de parcours ;
 - iii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iv) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études et/ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc....)
- h) La production de fiches pédagogiques devant accompagner l'enseignant dans le cadre de sa prestation professionnelle.

V. COMPETENCE TERMINALE

Développer des aptitudes et des attitudes relatives à l'éducation physique et sportive à travers des exercices variés basés sur une famille de situation.

VI. EVALUATION

L'évaluation au niveau du secondaire, conformément à l'approche pédagogique utilisée se veut qualitative. A la fin de chaque séance de cours, l'enseignant évalue les acquis des élèves. De même, il prendra soin d'évaluer chaque compétence terminale après avoir réalisé quelques activités d'intégration où l'apprenant aura à mobiliser des ressources telles : savoir, savoir-faire et savoir-être. Ces compétences seront évaluées à la fin de chaque trimestre en adoptant le modèle suivant :

Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau	Compétence	Jugement global en fin d'année
5	TRÈS DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève dépasse les exigences
4	DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève satisfait clairement les exigences
3	ACCEPTABLE	La compétence de l'élève satisfait minimalement aux exigences
2	PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est en deçà des exigences
1	TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est nettement en deçà des exigences

THÈME : Coopération, Entraide, Communication et Amélioration de la santé

Compétences	Contenus à développer	Suggestions d'activités d'apprentissage
<p>Reconnaitre les avantages de la santé dans la vie de l'être humain.</p> <p>Démontrer les attitudes qui maintiennent la bonne santé</p>	<p>Réflexion sur les conditions qui définissent la santé.</p> <p>Les conditions essentielles du maintien de la sante en règle générale et particulièrement en Haïti.</p>	<p>Présentation des aspects les plus évidents de la santé</p> <p>Échanges et débats sur la question</p>
<p>Établir la relation entre activité physique et santé.</p>	<p>1. Les relations existant entre les activités physiques et la santé</p> <p>2. Définition des termes santé, bien-être, mieux-être</p> <p>activités physiques. activités sportives.</p> <p>Jeux : pré-athlétique, pré-sportifs</p>	<p>1. Travaux de groupe (description des relations entre les activités physiques et santé)</p> <p>2. Recherche documentaire autour des termes : santé, bien-être, mieux être, activités physiques et sportives.</p>
<p>Appliquer les notions d'entraide, de coopération et de communication dans les activités de classe et dans son environnement extra-scolaire.</p>	<p>Exercices de musculation des membres supérieurs et inférieurs, du tronc et du dos.</p> <p>-En situation collective.</p> <p>-Un contre un</p>	<p>Elaboration de situation mettant en évidence la notion de coopération, d'entraide et de communication.</p>

<p>Démontrer les bienfaits de la pratique de l'exercice physique et de la pratique d'un sport.</p>	<p>Actions de locomotion : marcher courir monter contourner changer de direction freiner franchir sauter rouler grimper</p> <p>dans le but de</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les muscles. 2. Raffermer les articulations (danse, judo, gymnastique) 3. Développer ses ressources motrices 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Course étalonnée en montant les genoux vers la poitrine (distance 25 à 30 mètres) 2. Course poursuite (50 à 60 mètres) sur deux vagues séparées par une distance de 5 mètres. 3. Course à relais pour : passer le témoin à son partenaire franchir la ligne d'arrivée
<p>Identifier dans les activités physiques et sportives des situations favorisant la coopération, l'entraide et l'amélioration de la santé.</p>	<p>1) Activités contraignant l'élève à coopérer, collaborer avec l'autre dans un souci d'entraide et d'amélioration collective de la sante.</p>	<p>Recherche documentaire sur des sports individuels, collectif, et analyse des aspects sous-jacents</p>
<p>Démontrer dans les activités de course et de marche les facultés de coopération, d'entraide et de communication.</p>	<p>Pratique des activités de course et de marche.</p>	<p>Organisation d'une course de relais au regard des différents principes de la course de vitesse (activités de rétroaction)</p>

THÈME : Organisation et Expression corporelle		
Compétences	Contenus à développer	Suggestions d'activités d'apprentissage
Identifier et différencier les différentes formes d'expression corporelle présentes dans les activités physiques et dans la vie courante.	Définition du terme expression corporelle en art, dans la vie sociale et dans les activités physiques.	Utilisation de matériels audiovisuels suivis de séances débats sur l'art en relation avec l'activité physique.
Démontrer de manière correcte et régulière l'exécution d'éléments de base en gymnastique et en danse à travers des mini-enchaînements.	Introduction du rythme et de l'intensité en relation avec le corps en mouvement. Les danses folkloriques et populaires haïtiennes, les mouvements de danses modernes	Préparation d'exercice d'enchaînement par les élèves organisation de la classe en petite groupe pour les répétitions
Développer et améliorer la flexibilité naturelle du corps. Transférer les mouvements de la gymnastique dans la danse (combiner des mouvements de gymnastique ou de danse folklorique selon un rythme.	Apprentissage des éléments de base en gymnastique tels que : ATR, les différentes formes de roulade et la rondade.	Réalisation de mouvement de gymnastique : a) les sauts b) les appuis c) combinaison et enchaînement de mouvements simples d) combinaison de danse folklorique et enchaînement de mouvements simples e) combinaison et enchaînement de mouvements (simples) de gymnastique et de danse folklorique

THÈME : Opposition, Communication et Collaboration pour un objectif commun		
Compétences	Contenus à développer	Suggestions d'activités d'apprentissage
<p>Démontrer à travers des jeux d'animation divers une compréhension mesurable des fondamentaux des jeux et sports collectifs</p> <p>Accepter de gagner et de perdre en groupe</p>	<p>Les fondamentaux des sports collectifs à travers :</p> <p>Le handball. Le basketball Le volley-ball Le football</p>	<p>Utilisation de supports audiovisuels pour présenter les fondamentaux de base et établir la différence entre les diverses activités de sports collectifs.</p>
<p>Comprendre et utiliser les autres formes de communication au-delà de la forme parlée dans les activités d'animation sportive.</p>	<p>Apprentissage des passes, et du dribble. Des activités de manipulation : dribbler, jongler, recevoir (attraper, bloquer, faire dévier)</p>	<p>Réalisation de lancer sur de longue distance Réalisation de dribble Réalisation d'enchaînement de passe de dribble et de tir</p>
<p>Démontrer une capacité à coopérer avec autrui vers l'atteinte d'un but commun.</p>	<p>Introduction de l'élève vers les activités d'animation sportive.</p>	<p>-Réalisation de compétition intra classe et interclasse -Formation d'une sélection de football à l'école.</p>
<p>Capter efficacement les signaux émis par ses partenaires et de réagir de manière interactive.</p>	<p>Identification des principes d'un jeu qui soit transférable dans la vie courante</p>	<p>Présenter aux apprenants des situations permettant d'utiliser les règlements d'un jeu pour résoudre un problème de la vie courante.</p>

THEME : Adaptation à l'environnement, Respect de soi et de l'adversaire. Culture démocratique de la paix et de la non-violence		
Compétences	Contenus à développer	Suggestions d'activités d'apprentissage
Agir avec fair-play et dans le respect de soi et de l'adversaire.	Des normes et règlements des activités d'opposition choisies (lutte, judo).	1- Présentation des valeurs liées à l'apprentissage de l'éducation physique et sportive. 2- Réalisation de débats sur les valeurs.
Assumer des rôles différents dans une équipe.	Principes de respect et de non-violence à travers les activités de la classe.	Réalisation d'activité de simulation mettant l'élève dans des conditions réelles d'apprentissage à la citoyenneté et à la culture de la démocratie.
Contrôler ses émotions en situation de gain ou de perte.	Principes d'adaptation à l'environnement : Exploitation de l'espace libre, la construction de repères spatio-temporels, sensoriels et sensitifs d'ordre visuel, auditif, tactile et proprioceptif dans ses actions.	Organisation d'activités pratiques mettant en évidence la culture de la paix et de la non-violence (Jeux de rôles)
Appliquer les règles de sécurité de l'environnement et de l'adversaire	Règles de sécurité pour la bonne marche de pratique dans les jeux d'opposition.	Présentation des règles de sécurité de l'environnement et de l'adversaire Présentation des techniques de projections de l'adversaire. Utilisation techniques de projections pour projeter son adversaire au sol.

<p>Respecter et faire respecter les règles convenues dans l'intérêt du groupe.</p>	<p>Le respect de normes et de principes dans les jeux pré-athlétiques et les sports</p> <p>L'arbitrage : rôles de l'arbitre et son agir. Comportements des joueurs et les sanctions</p>	<p>Réalisation d'arbitrage de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. jeux d'opposition 2. de match de : handball, football a 4, basketball (3 vs 3 ou 5 vs 5, volleyball, etc 3. course de relais en : <ol style="list-style-type: none"> a. saut de mouton, longueur, b. natation
<p>Gérer des conflits engendrés par le jeu</p>	<p>Identification et renforcement des valeurs démocratiques retrouvées dans la pratique des jeux sportifs.</p> <p>Être un citoyen responsable- l'esprit d'équipe : dans le jeu dans le sport</p>	<p>Simulation et jeux de rôles</p>
<p>S'autogérer en protégeant les matériels et l'environnement.</p>	<p>Valeurs portant sur la maîtrise de soi, le respect de soi et des autres (fairplay), du matériel et de l'environnement.</p>	<p>Production de texte, par l'apprenant, sur les liens existant entre la santé et le respect d'autrui et de l'environnement.</p>